Dossier **368-09**

|  |
| --- |
| **AVIS D’APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)** |
| **PROCEDURE ADAPTEE**  (Articles R2123-11° + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique) |
|  |
| **Journal d’annonces légales (JAL)** |
| * + - **Les Affiches de Grenoble : collectivites@affiches.fr** |

# Acheteur

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Commune de FARAMANS** |
|  | Monsieur le Maire |
| *Adresse :* | Mairie – 119 Montée de l’Eglise  38260 FARAMANS |
| *Téléphone :* | 04.74.54.22.97 |
| *E.mail :* | mairie.faramans@gmail.com |

L’acheteur intervient en tant que Pouvoir Adjudicateur

# Procédure de passation

Procédure adaptée (Articles R2123-11° + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

# Objet du marché

Accord-cadre mono-attributaire de travaux pour la réalisation de petits travaux de voirie, réseaux eaux pluviales et divers (marché à bons de commande) – Période 2024-2028

# Calendrier d'exécution

Démarrage prévisionnel : Été 2024

# Allotissement

Néant (Voir règlement de la consultation)

# Variantes

Les variantes sont interdites.

# Obtention du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement par voie électronique en le téléchargeant sur le profil acheteur du maître d'ouvrage à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

# Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Voir Réglement de la consultation.

# Date limite de réception des offres

Le Mardi 28 mai 2024 à 17h00 dernier délai

# Modalités de dépôt des offres

Les offres dématérialisées sont déposées sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Les modalités de dépôt sont précisées dans le règlement de consultation.

# Délai de validité des offres

120 jours (cent vingt jours)

# Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

* + 1. Prix des prestations - coef : 50%
    2. Valeur technique de l'offre – coef : 50%

Les modalités de notation de chacun des critères sont fixées au règlement de consultation

# Modalités d'obtention des renseignements d'ordre administratif et/ou techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires les opérateurs peuvent déposer une demande sur le profil acheteur de la collectivité.

Une réponse leur sera transmise sous forme dématérialisée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation.

# Date d’envoi de l’avis à la publication

Le Lundi 29 Avril 2024